

Méthodologie de Pacte Productif 2025

- **Objectifs**

Les travaux effectués dans le cadre du Pacte Productif 2025 doivent pouvoir s'appuyer sur une consultation des parties prenantes permettant de mailler le territoire et les acteurs. S'appuyant sur les remontées et positions exprimées lors des exercices récents de consultations, la consultation visera notamment à approfondir et tester auprès des acteurs les orientations étudiées par les groupes de travail thématiques.

- **Méthodologie et Format**

Il est proposé de saisir des organismes et têtes de réseaux mentionnés au 4 pour organiser des consultations sur les thèmes et propositions correspondant le mieux à leurs champs de compétences et centres d'intérêt (sans répartition exclusive). Ils assureront la synthèse de leur consultation. Une réflexion est en cours pour l'ouverture d'un portail internet centralisé.

Les consultations s'appuieront sur un document, validé par les cinq groupes de travail thématiques, proposant les pistes de réflexion sous forme de problématique.

Une analyse préalable et commune de l'existant provenant des précédentes consultations sera effectuée (notamment consultations sur la LPPR, PPE, SNBC, grand débat), afin de définir le format le plus adéquat de consultation (tables rondes, interviews, questionnaires etc.)

La restitution donnera lieu à un événement de communication de la synthèse.

- **Calendrier**

Lancement des consultations : juillet ;

Point d'avancement : semaine du 2 septembre ;

Clôture de la consultation : 25 septembre ;

Remise des synthèses : 1^{er} octobre ;

Evènement de restitution de la consultation : 8 octobre.

- **Organismes sollicités pour contribuer au déploiement de la consultation**

France Stratégie, réseaux CCI et CMA et chambres agricoles, organisations syndicales et professionnelles, réseau French Tech (capitales et communautés), CNNum, Tech In France, Syntec, France Digitale, AFPC (Pôles de compétitivité), conférences des universités et des écoles (CPU, CDEFI, CGE, CURIF), organismes de recherche (CNRS, CEA, INRIA, INRA, INSERM), FIT IRT-ITE, Ai Carnot, AFCRT, CNER (Fédération des agences d'attractivité, de développement et d'innovation), CNI.

- **Participation des collectivités locales et des services déconcentrés**

Les collectivités locales seront également invitées à contribuer aux consultations dans leurs territoires, via Région de France, ACDF, AMF.

Les DIRECCTE et DREAL pourront être sollicitées afin qu'elles puissent relayer et impliquer les acteurs régionaux dans la consultation.